

Le SDEN 29

LE JOURNAL DES ENSEIGNANTS DE LA CGT



mai
2010
n° 66

Oui, on peut financer les retraites en prenant sur les profits !

Des enfants de plus en plus précoces

Moi, j'arrête l'école en CM1. Tu comprends, entre les enfants, les périodes de chômage, de stages non rémunérés, de licenciements... Bref si je veux partir en retraite à 60 ans et non pas à 75 comme c'est parti... et ben l'école et les études : tintin. Sinon faut être super riche ou actionnaire ou spéculateur ou ministre...



Le gouvernement a rendu public, lundi 17 mai, son « document d'orientation sur la réforme des retraites ». Ce document de 17 pages prétend que la question des retraites est d'abord un « problème démographique » et qu'il faut y répondre par des « solutions démographiques ». Conclusion : il n'envisage comme solution que le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation.

En clair : ils veulent nous faire travailler plus longtemps pour gagner moins. Ce n'est pas la bonne voie.

Contrairement à ce que veut nous faire avaler le gouvernement, la question des retraites n'est pas un problème démographique, mais bel et bien une question de choix de société et de répartition des richesses.

Les richesses existent pour financer les retraites. Depuis 25 ans la part des profits ne fait qu'augmenter au détriment de la part des salaires.

Il faut donc prendre sur ces profits pour financer les retraites.
Il faut permettre aux 5 millions de chômeurs de travailler à temps plein.
Il faut augmenter l'ensemble des salaires et augmenter les cotisations patronales cela rapporterait des dizaines de milliards pour la sécurité sociale et pour les retraites.

Pour la Cgt, la retraite est un choix de société, un choix politique, de répartition des richesses et rien d'autre.

SOMMAIRE

page 1 : Edito

page 2 : Ce qu'ils nous serinent
page 3 : Ce qu'il faut savoir

page 4 : Les revendications
Les propositions de la CGT

E
N
S
E
M
B
L
E

E
N
G
R
E
V
E

L
E

2
7

M
A
I

C'est maintenant qu'il faut se battre.

**GREVE ET MANIFESTATIONS
JEUDI 27 MAI 2010 - 10 H 30**

**BREST, Place de la Liberté- QUIMPER, Place de la Résistance
MORLAIX, Place de la Mairie, QUIMPERLE, Coat Ker**



RETRAITES

CE QU'ILS NOUS SERINENT



Il faut des mesures courageuses pour régler le problème des retraites, comme nous l'avons fait en 1993 avec la réforme Balladur et en 2003 avec la réforme Fillon.

Nous vivons plus longtemps et le nombre de retraités va augmenter ce qui rend impossible le financement des retraites.

CE QU'IL FAUT SAVOIR



Le caractère commun des « réformes » (il faudrait plutôt dire contre-réformes) depuis 1993 a été d'allonger la durée de cotisation ; de changer le nombre d'années prises en compte pour le calcul de la retraite de 10 à 25 ans dans le privé ; d'indexer les retraites sur les prix et non pas les salaires.

Conséquences : plus d'un million de retraités vivent sous le seuil de pauvreté et 50% des retraités ont une retraite inférieure à 1000 euros. Selon le Conseil d'orientation des retraites (COR) en 1993, la retraite nette moyenne s'élevait à 78% du salaire moyen net. En 2030, elle ne représentera plus que 59% du salaire moyen net. Si nous laissons faire, l'immense majorité des retraités vivra sous le seuil de pauvreté.

Fillon, c'est bien le même dont on parle !

La démographie : une arme pour faire peur et nous culpabiliser.

Souvenez-vous la chanson de Dutronc « 700 millions de chinois » qui répondait, ironiquement, aux craintes d'une époque concernant le « péril jaune ». La démographie n'est pas une science, et les enseignants sont bien placés pour savoir ce que cette discipline véhicule de « vérités » prospectives jamais vérifiées dans les faits.

A méditer : les mêmes qui ont été incapables de prévoir la crise majeure du système capitaliste, les mêmes qui sont incapables de faire des hypothèses à plus de deux mois dans les entreprises privées prétendent connaître la situation dans 20 ou 30 ans. C'est ridicule.

Un geste citoyen
Pour aider les



CE QU'ILS NOUS SERINENT



Et reporter l'âge légal de départ en retraite au delà des 60 ans.

Il faut assurer la justice et l'équité entre les salariés du public, les hommes et les femmes.

CE QU'IL FAUT SAVOIR



Pour le gouvernement et le MEDEF, l'allongement de la durée de vie doit être consacré au travail. Il leur est insupportable de voir des ex-salariés échapper à leur sujétion et ils les présentent comme des « profiteurs » du système.

Défendre la retraite à 60 ans : pourquoi ? Le gouvernement, certains partis y compris de gauche, prétendent que l'âge légal de la retraite n'a plus d'intérêt compte-tenu de la durée de cotisations passée à 40, puis 41 et bientôt 42 voire 43 ans. Il est en effet quasiment impossible d'atteindre cette durée à 60 ans pour l'immense majorité des salariés. Pourtant, ils mettent le paquet pour faire sauter cette notion.

Pourquoi ? Parce qu'ils savent que tant que ce droit existera, les salariés pourront exiger qu'il soit appliqué avec des mesures qui permettraient de pouvoir réaliser une retraite à taux plein à 60 ans.

C'est une bataille essentielle.

Les fonctionnaires : des privilégiés ?

Le niveau des retraites est équivalent dans le secteur privé et dans la fonction publique : en moyenne 1625 euros par mois dans le privé, 1593 euros dans la fonction publique. Dans le journal « Le Monde », ils ne disent pas la même chose. Oui, mais ils omettent des éléments. Dans le secteur privé, la retraite est calculée sur les 25 meilleures années et les primes sont prises en compte. Dans le public, c'est le salaire des 6 derniers mois, mais les primes ne sont pas prises en compte et la retraite complémentaire n'est pas du même niveau que dans le secteur privé.

Les femmes :

Les députés ont dit que, dans un monde où la durée de vie augmente, une révolution est nécessaire concernant les retraites des femmes de famille nombreuse ou féminine, pour garantir l'avenir de nos enfants. Dans un monde où la retraite est calculée sur la durée d'activité, l'avenir se présente sous une forme exclusivement masculine. Dans un monde où la retraite est calculée sur la durée d'activité, elle laisse paillardes les femmes. Les députés soulignent l'absence de justice qui le caractérise. Dans une situation des femmes, Depuis près de 20 ans, les formes successives de la retraite ont permis de modifier le système. Elles ignorent surtout la situation particulière à l'échelle nationale. Elles confrontent surtout les données. Même en intégrant les données familiales, les données sont en moyenne inférieures à celles des hommes. Il est franchement difficile de se réclamer de la justice pour augmenter

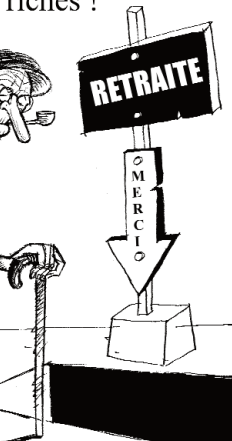


DES SOLUTIONS, IL Y EN A

La situation est catastrophique...pour assurer le financement, il faudrait augmenter de 6 points la part du PIB consacrée aux pensions.

Il faut donc allonger la durée de cotisation, on ne peut pas faire autrement.

ven... riches !



La somme globale des pensions aujourd'hui représente 250 milliards d'euros, soit 13,2 % du PIB. Est-ce réellement catastrophique ? La France est un pays parmi les plus riches du monde, ne peut-elle pas consacrer ces sommes pour le financement des pensions des salariés qui ont participé à sa richesse grâce à leur travail ? On pourrait même envisager d'aller jusqu'au 19 % qu'on nous présente comme nécessaire.

L'allongement de la durée de cotisations n'assurera pas le maintien du montant des pensions.

Le Medef et le gouvernement, en dramatisant le rapport du COR, lui-même bâti sur des a-priori idéologiques, mentent en disant : « c'est soit l'augmentation de la durée de cotisation, soit la baisse des pensions ». Aujourd'hui, avec une durée de 40 ans de cotisation, les 2/3 des salariés du privé qui prennent leur retraite ne sont plus au travail. Ils sont soit au chômage, soit en maladie, soit en invalidité : comment dans cette situation pourraient-ils travailler plus longtemps ?

La vraie question est bien celle de la répartition des richesses.

Le Medef exige l'allongement à 45 ans de la durée de cotisation alors que les entreprises ne permettent plus aux jeunes d'accéder à un travail à temps plein que vers 27 ans (en moyenne) et qu'elles licencient massivement les salariés de plus de 50 ans.

La durée moyenne d'une carrière est de 37 ans. Passer à 41 ans voire 45 ans de cotisations c'est, avec le système des décotes, diminuer considérablement le montant des retraites.

ariés, du privé et du

Pour le 27 mai 2010 : jour de grève inter-syndicale et inter-professionnelle. L'avenir de la retraite par répartition Tu as le choix Néo.
La pillule bleue : une journée de salaire retirée !
La pillule rouge : 5 années de travail supplémentaires !
Alors, fais le bon choix. La réalité est celle que tu choisis aujourd'hui. Après la MEDEFIX gagnera en force ou pas.

des privilégiées ?

nt voté, à la fin décembre des dispositions des droits à la retraite de la loi de 2010. De sexe masculin les salariés pourront à l'évaluation des majorations d'assurance jusque-là exclusivement reconnues aux femmes. Ce n'est pas idéal, une telle répartition peut-être du sens.

Le réel qui est le nôtre, mais ce n'est pas tout : tous les indicateurs du marché du travail confirment l'ampleur des inégalités existantes concernant la somme des richesses.

Depuis vingt ans, les récessives entreprises pour le système des retraites, aggravent la situation dans laquelle les femmes se trouvent sur le marché du travail. En augmentant les dispositifs favorisant les retraites des femmes, on crée une inégalité de 40% entre hommes.

Un scandale de principe d'égalité entre les inégalités.



Toutes ces mesures sont pour préserver notre système par répartition auquel nous sommes très attachés.

Le gouvernement et le Medef n'ont pas abandonné l'idée des fonds de pension.

Pour le Medef, il faut détruire le système par répartition pour laisser le champ libre aux fonds de pension qui sont un enjeu de taille pour les compagnies d'assurance et le capital financier. Laisser échapper à leur férule plusieurs centaines de milliards pour un salaire indirect mutualisé leur est totalement insupportable. Plus la retraite par répartition reculera, plus les fonds de pension paraîtront comme une solution.

C'est très risqué : les fonds de pension, l'épargne-retraite c'est accepter de jouer sa retraite en bourse. Or, après la crise financière et la crise du système il est évident que l'on peut nourrir des craintes sur la fiabilité d'un tel système.

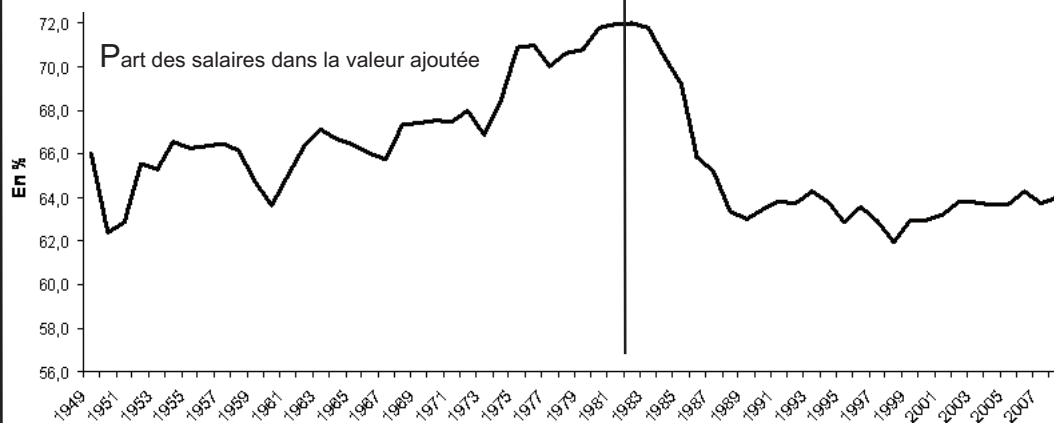
Les revendications :

- Droit à la retraite à 60 ans
- Pension au moins égale à 75 % du salaire pour une carrière complète
- Pas de pension inférieure au Smic pour une carrière complète
- Pas d'allongement de la durée de cotisation
- Validation des années d'études et de toutes les périodes de recherche d'emploi
- Départ anticipé (à partir de 55 ans) si pénibilité
- Reconquête et amélioration des droits familiaux et conjugaux (dans le privé et le public)
- Indexation des salaires portés au compte et des pensions sur les salaires

Et les propositions de la CGT :

- Mettre l'emploi en priorité, car c'est avant tout le poids du chômage qui est à la source des difficultés de financement de la Protection sociale. Plus de 5 millions de salariés de la population dite « active » sont en réalité en inactivité ou en grande précarité, leur emploi financerait la moitié des besoins de la retraite.
- Augmenter les salaires et réduire les inégalités.
- Elargir l'assiette de cotisation, qui aujourd'hui repose sur les salaires, à toutes les rémunérations.
- Prendre en compte la totalité de la valeur ajoutée de l'entreprise pour le calcul de la cotisation dite « patronale », le taux applicable variant en fonction de la part des salaires dans cette valeur ajoutée.
- Instaurer une cotisation sur les revenus financiers des entreprises.

<http://www.retraites-cgt.fr/>



Signez la pétition en ligne sur le site de la CGT

Le blog du SDEN 29

connectez-vous à cgteduc-action29.over-blog.com

Le journal des enseignants CGT du Finistère

Syndicat départemental de l'éducation nationale SDEN CGT 29

Maison du Peuple
2 Place Edouard Mazé
29283 BREST CEDEX

Téléphone : 02 98 46 90 60
06 88 84 23 03

Messagerie : sden29.cgt.wanadoo.fr

**S
D
E
N
2
9**



Secrétaire générale

Fabienne Bodin (LP Lesven, Brest)

Trésorier départemental :

Michel Biniasz (LP Dupuy de Lôme, Brest)

Secrétariat départemental :

- Fabienne Bodin (LP Lesven, Brest)
- Patrick Lagadec (SEP Vauban, Brest)
- Fabienne Lamé (Lycée Amiral Ronarc'h, Brest)
- Carine Naizet (LP Lesven, Brest)
- Michel Voyez (collège du Vizac, Guipavas)
- Laurent Wendeling (collège Segpa Anna Marly, Brest)
- Olivier Le Pichon (LP Dupuy de Lôme, Brest)

Je me syndique au SDEN CGT 29

NOM _____ PRÉNOM _____
 ADRESSE _____
 CODE POSTAL _____ COMMUNE _____

BULLETIN À RENVoyer AU SDEN CGT 29 MAISON DU PEUPLE 2 PLACE EDOUARD MAZÉ 29283 BREST CEDEX